

Le rôle de conseiller pédagogique école

D'après le dictionnaire actuel de l'éducation de Renald Legendre, un conseiller pédagogique, c'est "une personne chargée de conseiller le personnel cadre des services d'enseignement, et d'assurer l'animation pédagogique auprès des enseignants en matière d'innovation pédagogique, d'implantation et d'évaluation des programmes et des méthodes pédagogiques, d'évaluation des apprentissages ainsi que de matériel didactique". On peut aussi parler de "soutien à l'enseignement".

Dans la réalité de tous les jours à la CSDM, un conseiller pédagogique c'est une personne qui a tout d'abord plusieurs lieux d'appartenance. Chacun de ces milieux ayant ses caractéristiques propres, les demandes et les besoins sont souvent très diversifiés.

Le conseiller pédagogique est entre autres chargé de différents mandats par les directions de ses écoles incluant la réflexion pédagogique avec les membres de la direction, l'analyse des résultats scolaires, la rédaction de nombreux écrits incluant, par exemple, les prospectives et le bilan de l'année, les recommandations pédagogiques qui, elles doivent s'appuyer sur les tendances pédagogiques de la CSDM (nouveaux projets, implantation de programmes, réforme de l'éducation, etc.), le soutien au nouveau personnel, les élèves en difficultés. S'y ajoutent aussi des éléments plus terre-à-terre comme la commande de documents pédagogiques (plaquettes), la communication avec les maisons d'édition tant pour les nouveautés, que les expérimentations et les commandes de matériel.

Un conseiller pédagogique c'est aussi quelqu'un qui veut partager avec vous l'information pédagogique.

Pour ce faire, il doit se tenir au courant des dernières tendances, développements et innovations dans le domaine de la pédagogie. Ainsi, il participe à des rencontres de concertation, des perfectionnements, des sessions de formation de même qu'à des congrès et des colloques.

Le conseiller pédagogique est un partenaire au sein de la communauté d'apprentissage qu'est l'école. À ce titre, si un projet spécifique demandait un investissement particulier de ma part, nous pourrions ensemble en fixer les modalités en tenant compte de mes disponibilités qui seront de deux jours.

À l'aube de la Réforme en éducation, on ne peut nier que la pédagogie évolue, que les enfants sont différents de ceux d'autrefois et que les éclairages fournis par la psychologie cognitive sur le "comment" on apprend font maintenant partie de notre réalité. Toutefois, une chose demeure : tous veulent que les enfants réussissent et qu'ils apprennent à apprendre tout en respectant leurs rythmes et leurs styles d'apprentissage mais surtout, en soutenant leur motivation.

Il est clair que le développement de compétences transversales et disciplinaires fait maintenant partie du nouveau curriculum scolaire et que celles-ci ouvrent la voie plus que jamais à la collaboration de tous les intervenants. Partenaires, bonne année scolaire 2009-2010!